



- Adresse : Montagne Evasion, Maison du Sport, 3 rue de la Liberté 38130 Echirolles
 - Courriel : montagne.evasion@laposte.net - Tél : 04 76 09 46 53 (répondeur)
 - Site : www.montagne-evasion38.fr
-

Compte-rendu de la réunion du Collège du vendredi 17 Janvier 2025

Rédacteur : Gérard Malé

Ouverture de la réunion : 8 H00

Clôture de la réunion : 10h00

Présents : Michèle Bronner, Françoise Besset (invitée permanente), Josette Coquard (invitée permanente), Enza Descombes, Pascal Holtzer, Gérard VionnetFuasset, Christian Driol, André Cabrera, Gérard Malé.

Excusées : Mireille Holtzer, Anne Perrin et J. Gilbodon

André Cabrera dirige les débats.

Ordre du jour

- Approbation du CR du collège du 13/12/2024
- Utilisation de la carte bancaire
- Point sur les groupes de travail
- Message de Mireille HOLTZER
- Examen du Règlement intérieur
- Dates des prochaines réunions

1-Approbation du CR du collège du 13/12/2024 : pour mémoire, il est rappelé qu'il ne doit pas y avoir de diffusion de ce CR avant validation du collège ; la relecture avant validation se fait avec deux à trois personnes présentes à cette réunion.

. Le CR du 13/12/24 est modifié puis approuvé à l'unanimité. Il sera donc renvoyé.

2-Utilisation de la carte bancaire : Josette rappelle que deux noms doivent être proposés .Gérard M indique qu'il ne lui apparait pas normal que la présidente-ancienne configuration du Conseil d'administration- ait une carte, de même, la carte est personnelle et le code secret !

Il est proposé que seuls le trésorier et son adjointe aient une carte : Christian et Josette : Approuvé

3-Point sur les groupes de travail :

3-1 : Groupe SKI : Gérard VF indique qu'il faut absolument que toutes les parties prenantes soient autour de la table pour évoquer le sujet ; le sujet est trop spécifique : par exemple on prévoit 6 sorties à compter de décembre mais finalement il n'y a pas de neige : que fait-on ? la première sortie a lieu le 16-01...il faudrait sans doute plus de souplesse dans le choix des dates et des sorties ...

Ensuite lorsque le groupe est sur site, la différence de niveaux entre les participants peut amener des scissions du groupe ou certains veulent se reposer et d'autres souhaitent continuer: que doit faire l'animateur dans ce cas ? si certains sont partis faire autre chose, que se passe t-il en cas d'accident ? quelle assurance dans ce cas ? etc...

REUNION : vendredi 14-02-2025 à 9 h

3-2 : Groupe cahier des charges site internet

André nous indique avoir reçu 3 contributions en complément du travail qu'il a lui-même réalisé ; celle de Josette G., le questionnement de Raphael sur le partage du planning et la remarque de Michel B. sur l'ouverture d'un blog afin que les adhérents puissent faire remonter leurs remarques.

Il est précisé que les mails générés depuis le formulaire « contact » (<https://www.montagne-evasion38.fr/contact/>) sont actuellement lus par Mireille car c'est son adresse qui avait été indiquée à l'époque dans le système par Christian Bourdaret. Pascal n'a pas trouvé de moyen de la modifier.

Les trésoriers ont rendez-vous à la banque de ME – la Caisse d'Épargne – Mardi prochain 14h ; en plus de la remise des pièces juridiques, ils pourront évoquer / remettre ce cahier des charges.

3-3 : Groupe Assurance co-voiturage : il est proposé de constituer ce groupe afin de préciser le qui paye quoi, gratuité, remboursement, etc...

Les membres seraient : Roman et Francis, Gérard M et Jean-Yves, Gérard VF et Jean-Michel, Michel + Pascal + Les trésoriers + le culturel (Enza et Josette G).

Il faudra tenir compte des km effectués pour les tests DVA par exemple, etc...

Josette C rappelle qu'elle doit avant la fin du mois, déclarer un montant de km covoiturés auprès de l'assureur MACIF ; En 2024, nous avons effectués 10 541 km. (sorties du mardi plus complémentaires, 0 pour le ski, 0 pour la Marmotte). L'assureur demande une fourchette : de 0 à 5000 km, de 5 à 10 000 km puis de 10 à 11 000 km, de 11 à 12 000 km etc... Sachant que les sorties de ski représentent en moyenne 160 km, Josette propose de déclarer pour 2025 entre 12 et 13000 km pour un coût de l'ordre de 856 à 920 € : validé

REUNION de ce groupe : 07-02-2025 à 8h30

3-4 Groupe Moyens de paiement : Globalement le groupe est en stand-by.

Les banques ne semblent guère intéressées par le sujet : Gérard précise que le Crédit Agricole n'a pas répondu à sa demande de contact, la caisse d'épargne, rappelle Pascal, après le contact de Mireille, devait revenir vers nous mais personne n'a appelé. Michèle confirme que le contact avec le Crédit Mutuel a permis de cerner les coûts et le fonctionnement mais, pour aller plus loin, il faudrait ouvrir un compte ce qui n'était pas le but premier ;

Christian confirme par ailleurs, que dans tous les cas, la charge de travail pour les trésoriers sera bien supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui.

Une réflexion s'impose donc et dans tous les cas, le sujet doit être jumelé avec la rénovation du site internet pilotée par André.

3-5 : Groupe de travail "secrétariat" composé de Anne Perrin et Françoise Besset comme membres permanents.

4-Message Mail de Mireille

Mireille nous confirme que le cahier des charges pour les locaux de l'association sera prêt la semaine prochaine, avant donc de reprendre contact avec les élus d'Echirrolles qui souhaitent nous proposer des locaux à côté de l'ancienne mairie.

Mireille propose une prochaine réunion d'information autour de l'Assurance avec la Fédération Française du Milieu Montagnard.

Aline Culianez est décédée le 06-01-2025 ; c'était une marcheuse du jeudi après-midi.

5-Règlement intérieur

Problème du certificat médical : Gérard M proposait le PPS Parcours de Prévention Santé en lieu et place mais ce certificat n'est valable que 3 mois ; certaines fédérations préconisent le certificat médical triennal et le questionnaire médical en années 2 et 3 ; après la réunion-, nous avons pu constater sur internet que chaque fédération doit fixer la norme : André interrogera la FFMM pour connaître ses préconisations.

Pour la sortie d'essai, que demande-t-on ? le questionnaire médical a minima ?

Gérard VF demande si nous avons une assurance protection juridique des dirigeants ; GVF souhaite avoir cette assurance au moins individuellement. Christian pense également que ce serait une bonne chose.

Compte tenu du temps imparti épuisé, il est proposé de consacrer notre prochaine réunion au règlement intérieur quasi exclusivement.

Prochaine réunion du collège : 21-02-2025 de 8h à 12 h-.

6-Prochaines Réunions :

REUNION : vendredi **07-02-2025 à 8h30** groupe ASSURANCE

REUNION : mercredi **12-02-2025 à 13h30** : groupe animateurs

REUNION : vendredi 14-02-2025 à 9 h GROUPE SKI

REUNION : vendredi **21-02-2025** collège ME dédiée Règlement intérieur.